



Mairie
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

19 DEC. 2025

ID : 062-216209080-20251216-48_2025-DE

Bescher
Levifault

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-48

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 16 décembre à 18 heures 30,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
le Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : Le 04 décembre 2025

Date d'affichage : Le 04 décembre 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Jean-Pierre FLOUR, Emilie LISSE, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Julien DIEU, Valérie DELATTRE, Philippe LELIEVRE

14/18

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Bernard MOUSSAY donne son pouvoir à Michel QUANDALLE
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Dominique NAVET
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE

4/18

Absent :

0/18

Formant la majorité des membres en exercice.
Dominique NAVET est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION PORTANT SUR LES RESTES A REALISER

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la Collectivité,

Vu l'article L1612-1 du CGCT qui stipule que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril de chaque année, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut sur autorisation de l'organe délibérant : Engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption.